

Localisation

Département : Nord

Commune: Obrechies

Autres communes : Damousies

R500

Appellation : Eglise Saint-Martin

Monument(s)

Appellation: Eglise Saint-Martin

Protection: inscription

Arrêté: inscription le 26/03/1934

Étendue de la protection : Charpente de la nef : inscription par arrêté du 26 mars 1934

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.